



Rejoindre les associés laïcs

mardi 22 novembre 2016, par [Soeurs de St Joseph de Cluny FR](#)

Les associés sont des croyants qui, prenant au sérieux l'engagement de leur baptême, veulent grandir dans la foi et rejoignent les sœurs de Saint Joseph de Cluny pour vivre le charisme et la spiritualité de la congrégation.

Qui peut être associé ?

Tout adulte, baptisé, homme ou femme qui désire vivre pleinement les valeurs évangéliques et qui veut partager l'esprit et la vision d'Anne-Marie Javouhey.

Comment être associé ?

Une formation est proposée pour se préparer à devenir associé, formation qui se poursuit au fil du temps et des rencontres entre associés et sœurs. Elle est fondée sur

- la connaissance d'Anne-Marie Javouhey, fondatrice,
- sa spiritualité et son charisme,
- l'histoire de la Congrégation hier et son activité aujourd'hui.

Cette formation les aide à approfondir la Parole de Dieu, leur foi et leur vie de prière, à mieux vivre l'Évangile dans leur vie quotidienne et dans l'Église.

Des associés peuvent participer à l'organisation des rencontres et intervenir dans cette formation. Les associés ont des rencontres régulières avec une ou plusieurs sœurs. Ensemble, ils découvrent et approfondissent le don du charisme déjà présent dans leur vie et sont appelés à vivre plus pleinement.

Quel engagement ?

Après un temps de cheminement, l'associé peut :

- faire un engagement officiel pour un an renouvelable,
- faire un engagement plus long,
- voire un engagement définitif, s'il en fait la demande.

Des personnes désireuses de vivre l'esprit d'Anne-Marie Javouhey, sans prendre d'engagement,

peuvent faire partie d'un groupe d'associés en venant régulièrement aux réunions.

A tout moment, l'associé peut se retirer sans aucune obligation, enrichi de son parcours spirituel.

Il n'y a aucune obligation financière, ni pour l'associé, ni pour la Congrégation.